

Motion du 24 novembre 2010 de la commission de la cohésion sociale et de la jeunesse: «Prévoir des lieux de vie pour nos aîné-e-s».

(ainsi amendée et acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 15 mai 2013, dans le rapport M-956 A)

MOTION

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif un état des lieux et les perspectives pour une politique municipale en faveur des aîné-e-s, en intégrant la question des proches aidants, tant au plan social qu'au niveau des constructions.